

Les **échos** du **CONSEIL MUNICIPAL de Sainte-Anne-des-Lacs**



NORMAND LAMARCHE

Séance du Conseil municipal du 12 mars 2012.

Le maire mentionne que les trois points majeurs de la séance porteront sur des règlements d'emprunts, le règlement sur les nuisances et les antennes de communication. Et, puisque l'ordre du jour est chargé, il passe immédiatement la parole aux conseillers pour le tour de table habituel. La conseillère Monique Monette remercie les citoyens ayant participé aux activités échelonnées sur trois semaines dans le cadre de la fête des Boules de neige, un succès selon elle. Parmi ces activités, le conseiller Grégoire dit avoir particulièrement apprécié la randonnée de raquette autour du marais du lac Castor et remercie Guy Parent et sa famille de permettre cette activité sur leurs terres. Serge Grégoire, aussi représentant du conseil sur le comité de la Sécurité publique, mentionne que la Sûreté du Québec mettra l'accent sur la vitesse sur les routes et les arrêts obligatoires: avis aux automobilistes.

Finances & administration

Le conseil adopte trois règlements d'emprunts décrétant l'exécution des travaux sur les chemins des Cardinaux, des Condors et la partie privée du chemin des Conifères, ainsi que pour le chemin des Pétunias, pour les rendre conformes à une future municipalisation. Le conseil se dit en accord avec la majorité des éléments contenus dans l'énoncé de la *Vision stratégique de la MRC des Pays-d'en-Haut 2012-2020*, mais adopte tout de même un avis qui sera déposé à la MRC dès demain et qui fait état de deux problématiques importantes pour la

municipalité, soit l'enclavement du territoire annelacois et le terre-plein sur la 117 qui devrait être éliminé ou modifié devant les commerces qui y sont installés.

Travaux publics

La municipalité accorde les contrats annuels pour l'ensemble des divers travaux municipaux à l'exception du fauchage et du rapiéçage de la chaussée à cause d'une erreur technique dans le premier cas et d'un vice de procédure dans le second. Dans les deux cas, la municipalité retournera en appels d'offres.

Loisirs, culture et vie communautaire

Le conseil autorise une entente avec l'École de technologie supérieure afin que certains étudiants puissent analyser les besoins de la municipalité en ce qui a trait à la future bibliothèque projetée. Le rapport pourra éventuellement servir de document de base à l'élaboration des futurs plans.

Urbanisme et antennes de communication

La troisième version du «fameux règlement» sur les nuisances, un qualificatif du maire Ducharme, est adoptée dans la grogne de plusieurs citoyens présents. Face aux prémisses qu'on ne peut pas empêcher l'érection d'antennes de communication sur le territoire selon Industrie Canada et que la municipalité recherche des alternatives au projet d'implantation d'une antenne au 646, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, qui auraient le moins d'impact sur la communauté, le conseil émet un avis favorable pour l'implantation d'une seule tour de communication sur un des sites suivants: soit le terrain à l'arrière de l'hôtel de ville, propriété de la municipalité pour une tour de 85 mètres, ou le lot 1 919 349 sur le chemin des Pinsons, une propriété

privée, pour une tour haubanée de 106 mètres de hauteur.

Sécurité publique et incendie

Le conseil approuve la troisième et dernière tranche d'achat de tuyaux souples de 5 pouces de diamètre. L'ensemble totalisera une longueur d'un kilomètre de boyaux. Le conseil mandate les directeurs de l'Urbanisme, de la Sécurité publique et celui des Travaux publics d'analyser les possibilités de raccorder certains chemins entre eux, question de sécurité en cas d'évacuation ou de contournement.

Questions du public

Nuisances: Plusieurs citoyens et citoyennes ont manifesté leur désaccord en rapport avec un nouveau règlement sur les nuisances, en particulier l'article 46 qui autorise les responsables de l'application du règlement à visiter et à examiner, entre 7 h et 19 h, tout immeuble pour constater si le règlement est respecté et qui stipule que les personnes se trouvant sur les lieux doivent le recevoir et le laisser pénétrer dans ledit immeuble. Le maire et quelques conseillers ont eu beau proclamer que ça prenait un mandat officiel pour ce faire, qu'on retrouvait des textes similaires dans d'autres municipalités et que le règlement peut toujours être amendé, les citoyens n'ont pas saisi leur raisonnement et ont été déçu de la façon cavalière avec laquelle ce dossier a été traité.

Déneigement chemins privés:

Une étude sur les coûts réels du déneigement des chemins privés devait être réalisée par un mandataire externe, avait annoncé le maire il y a quelques mois, et un citoyen demande où en est rendue l'étude. Elle n'a pas encore débuté, mais ça va se faire, de répondre le maire. La séance est levée après une heure de questions et de commentaires.

Location d'outils et entreposage

manuloc
www.manuloc.ca

tél.: 450-224-8662

2788 boul. curé-labelle
Prévost JOR 1T0

LOTÉRIE VIDEO - BAR DU VILLAGE - KARAOKE

À PRÉVOST

Venez chanter & vous amuser avec l'équipe du Bar du Village

Ouvert tous les jours de 9h am à 3h am

Entrée Gratuite en tout temps

Les Mercredis: journée de la grosse bière

Les Jeudis: journée des dames

Nouveau système de Karaoke informatisé
Incroyable sélection de nouvelles chansons québécoises en plus des hits classiques!

TOUS LES SOIRS DE 20H À 3H AM

Bienvenue à tous!

3034 boul. Labelle, Prévost, QC 450-224-7486

CLINIQUE DENTAIRE
Dre Isabelle Poirier
Dentisterie générale

"pour un beau sourire en santé"

Nouveau! Blanchiment en 1 heure avec système ZOOM

Services offerts:

- Dentisterie générale
- Dentisterie esthétique: facettes, ponts et couronnes
- Service d'orthodontie: appareils et broches

Des soins tout en douceur depuis 15 ans près de chez vous.

450-224-0583

2888, boul. Curé-Labelle (voisin des Assurances Renaud)

Dre Isabelle Poirier

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique:
Mal de dos, mal de cou, torticolis, migraine ou mal de tête, douleurs dans les bras, engourdissements, otite à répétition, sciatique: sont des exemples...

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements.

Dre Isabelle Cazeaux,
Chiropraticienne D.C.

• Technique douce et de précision •

Centre chiropratique Vitalité

Sur rendez-vous:
450-224-4402

781, Montée-des-Sources,
Prévost (Domaine des Patriarches)

NDLR: Nos deux cinéphiles François Frenza et Johanne Gendron sont reçus gracieusement au cinéma Pine de Sainte-Adèle tous les mois. Ils offriront ainsi les commentaires d'un gars et d'une fille sur le même film.

Ciné-gars **John Carter**
D'Andrew Stanton, avec Taylor Kistch, Lynn Collins, Willem Dafoe.

Ciné-gars - Les scènes de la bande-annonce laissent présager un film (3D) aux images époustouflantes, d'un autre monde. Effectivement, les images de la planète Barsoom et ses occupants ont de quoi nous époustouffler. L'ex-soldat sudiste John Carter (Kistch), se transporte sur Mars, Barsoom dans la langue de ses habitants, grâce à une amulette et se trouve mêlé à une guerre opposant deux clans humanoïdes. Fan de films de science-fiction, je suis resté sur ma faim, pourtant j'aurais voulu aimer ce film qui contient bien des éléments propres au genre. Si les effets spéciaux nous impressionnent, il en est autrement du jeu des acteurs et de leurs costumes, ceux-ci ressemblant d'avantage à ceux des soldats romains. A. Stanton nous a charmés avec *Wall-E*, *Toy Story* et *Monster Inc.*, mais pour moi, il a raté la cible martienne. - 8/10

Ciné-fille - Carter ex-soldat sudiste, se retrouve sur la planète Mars, mêlé malgré lui à une guerre opposant divers clans et civilisations. Pour les amateurs de mondes inventés, d'êtres fabuleux, c'est du bonbon! Écrit en 1912, par l'auteur de *Tarzan*, Edgar Rice Burroughs, cette histoire est la figure de prou, de tous les *Star Wars* et compagnie, on est au début de la science-fiction! J'ai tellement aimé que je l'aurais revu le lendemain avec autant de plaisir. Plusieurs personnages sont fabuleux, d'autres sont plutôt ternes, mais ça ne m'a pas gâché mon «fun»! L'auteur a fait une série d'histoires *John Carter*, j'espère qu'on aura le plaisir de les voir sur grand écran. Ce film présenté en 3D est à voir pour les fans de science-fiction! - 8/10